

9 entreprises sur 10 préfèrent la carte restaurant dématérialisée et n'envisagent pas de revenir aux titres-restaurant papier

Un an après l'entrée en application du décret autorisant la dématérialisation des titres-restaurant, Moneo Resto a interrogé 120 entreprises clientes afin de déterminer leur niveau de satisfaction, savoir ce qui a motivé leur choix de la carte restaurant dématérialisée, et pour quels bénéfices identifiés.

Les titres-restaurant, un acquis social incontournable

En France, **les titres-restaurant concernent 3,5 millions de salariés, 122 000 entreprises et 180 000 restaurateurs**. C'est un acquis social fort qui apporte un pouvoir d'achat supplémentaire aux salariés et auquel les entreprises sont aussi très attachées.

En effet, selon notre étude, le titre-restaurant est pour 72%¹ un avantage social important, qu'elles privilégient, pour 26% d'entre elles, car il bénéficie d'**exonérations de charges**.

Pour 28%¹ des entreprises interrogées, c'est également un **argument important pour recruter** de nouveaux collaborateurs et fidéliser ses équipes.

Les titres-restaurant dématérialisés, un choc de simplification

Pour 2 entreprises sur 3¹, le passage à la carte titre-restaurant dématérialisée représente un vrai gain de temps et des économies substantielles. **1 entreprise sur 6 estime gagner jusqu'à une journée par mois**.

En effet, les titres-restaurant dématérialisés permettent aux entreprises de s'affranchir de la distribution mensuelle des titres, mais aussi des coûts associés (livraison, expédition...). Avec la carte Moneo Resto, l'entreprise crédite simplement chaque mois les comptes des employés à partir d'un extranet dédié.

Autre avantage mis en avant par plus d'un quart¹ des entreprises : la sécurisation des fonds. Alors qu'une entreprise sur 4² **déclare avoir déjà subi des pertes ou vols de titres-restaurant**, les cartes sont livrées non actives, supprimant ainsi tout risque lors de l'expédition.

Les titres-restaurant dématérialisés, un choc de modernité

Pourquoi passer à la carte ? Pour 58 %¹ des sociétés interrogées, pour offrir un moyen de paiement plus **moderne** à leurs collaborateurs. Le titre papier n'a pas évolué depuis 50 ans, à l'heure du digital et du tout numérique, pour elles, la dématérialisation des titres-restaurant s'impose.

D'autant que la prise en main est simple, les salariés ne changent pas leurs habitudes et utilisent leur carte comme une carte bancaire classique dans les commerces qui acceptent déjà les titres papier.

Les titres-restaurant dématérialisés, un gain de pouvoir d'achat avant tout

Lorsque les entreprises interrogent leurs salariés sur les avantages qu'ils identifient dans l'utilisation d'une carte restaurant dématérialisée, ceux qui arrivent en tête sont liés au pouvoir d'achat.

La carte permet en effet le paiement au centime près, l'utilisateur n'a plus à gérer des avoirs souvent perdus, oubliés, périmés...

En cas de perte, la carte est désactivée, remplacée et l'utilisateur ne perd pas son solde. Or 23%² des salariés ont déjà subi une perte ou vol de leurs titres-restaurant papier.

Le gain est estimé à 80 € par an par salarié.

Pour ces différentes raisons, dans **3 entreprises sur 4**¹, le passage à la carte a été bien accueilli par les salariés.

Cependant il subsiste des réticences côté salariés. Le passage envisagé vers la carte titre-restaurant dématérialisée peut être en effet l'occasion pour certains de découvrir ou de se confronter aux règles entourant l'usage des titres-restaurant (plafond de 19€, utilisation du lundi au samedi...), sachant que les deux supports ont le même cadre réglementaire. Il est donc nécessaire pour les entreprises de bien accompagner la transition papier-carte.

De leur côté, **9 entreprises sur 10 sont convaincues par la carte et ne reviendront plus aux titres-papier !**

¹ Etude réalisée en février 2015 auprès de 120 entreprises clientes de Moneo Resto

² Étude réalisée en février 2013, auprès de: 1019 salariés français âgés de 18 ans et plus, 399 DRH et dirigeants d'entreprises et 121 gérants de cafés / restaurants

A propos de Moneo Applicam

Moneo Applicam accompagne les entreprises et les collectivités avec des solutions monétiques sur-mesure.

Moneo Applicam bénéficie de positions fortes auprès des collectivités avec près d'un million de cartes « jeunes » sur 16 programmes de conseils régionaux passés à la dématérialisation; auprès des grands comptes avec plus de 1,5 million de cartes « essence » dans 50 filiales d'un grand pétrolier en Afrique et en Asie; dans l'univers du sport et loisirs avec plus de 50 centres équipés; et enfin auprès des entreprises avec sa carte titre-restaurant Moneo Resto.

Moneo Applicam dispose d'un savoir-faire unique dans la conception et l'exploitation de solutions monétiques interbancaires et privatives, multiservices et multisupports, également proposées en marque blanche.

www.moneo.com/moneo-applicam - www.moneo-resto.fr

Contact Presse

Alix Decroix

decroix.alix@numericable.fr

Tél. : 06.63.98.36.18